

Pour une mobilité piétonne cohérente et efficace en ville de Morges.

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux, chères et chers collègues,

A l'heure à laquelle tout le monde se gargarise de « mobilité douce », on ne sous-entend souvent que mobilité « à roulettes » : vélo, trottinette, etc. à la force du mollets ou électrique. Et le piéton devient le grand perdant dans la redistribution de l'espace public. Il ne s'agit pas de monter les piétons contre les cyclistes mais ces derniers, trop souvent, dans des voies de circulation mixte, ne font pas grand cas des piétons. Le groupe UDC se permet d'attirer l'attention des autorités sur le fait que l'instauration de pistes cyclables ne doit pas se faire au détriment de la circulation piétonne.

De plus, marcher est un moyen de locomotion, le plus pratique certainement pour des trajets 600 mètres ou moins. Les bons marcheurs pousseront jusqu'à un petit kilomètre, l'équivalent temps d'une dizaine de minutes. Le piéton ne laisse pas derrière lui un vélo attaché à un arbre ou un poteau et qui, parfois, encombre la voie publique. Le piéton arrive, parmi une foule, à se faufiler prestement et sans heurt. Néanmoins, le piéton n'est pas un sportif de la marche, il est très souvent un actif qui se déplace et, sorti du bourg historique de Morges, son parcours prend des petits airs de cross. Je pense, en l'occurrence, au trajet pédestre biscornu qui mène du centre-ville à Beausobre, ou au poste de police ! De même, l'accès au futur quartier des fonderies n'est pas aisé non plus, le trottoir traverse à plusieurs reprises l'accès et la sortie de stations-service ; pour l'une d'elle, il faut même slalomer entre les colonnes d'essence et les voitures. Il y a le trottoir d'en face, me direz-vous. Soit, mais celui-ci est resté interrompu pour travaux à plusieurs endroits et les passages piétons sont mal disposés et/ou trop rares.

Au nombre des griefs, ajoutons encore des barrières dite « de protection » qui pousse comme des champignons et qui tiennent plus de la chicane que de la garantie de sécurité. Sans parler de l'implantation de feux relativement inutiles, le bon sens suffit et les règles de circulations sont telles qu'il suffit aux piétons de faire signe pour traverser.

Voici donc les raisons pour lesquelles le groupe UDC, soucieux de mobilité douce et de la qualité de vie à Morges demande à la municipalité de réévaluer les grands axes piétonniers tant dans le bourg historique que dans ses quartiers périphériques, d'assurer dans la mesure du possible des cheminements piétonniers les plus directs et les plus confortables possibles vers les grandes infrastructures sociales, commerciales et culturelles de la ville.

Cyril Nussbaum



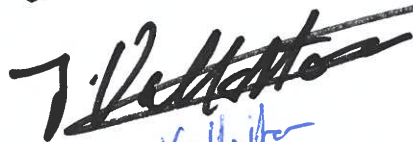
S. Dohet

S. Dohet

Spillmann

G. Spillmann

Friedrich Keller



Jacqueline Vallotton

P. de Roche

Patricia da Roche



J-P Moisset

CYRILLO De Bellis

